

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Durée de l'examen

40 minutes

Nombre de pages de l'épreuve
(y compris la page de garde)

10

Annexe(s)

Maximum de points possibles

40

Points obtenus

Note

Indications

- Veuillez inscrire votre numéro de candidat(e) sur toutes les pages de l'épreuve et sur les éventuelles pages supplémentaires.
- Veuillez vérifier que les pages figurant dans la donnée correspondent au nombre de pages indiqué ci-dessus.
- Veuillez utiliser pour votre réponse exclusivement le recto des feuilles de l'épreuve / des solutions
- Si nécessaire, veuillez utiliser des pages supplémentaires pour la rédaction de vos réponses. Seules les feuilles officielles sont admises. En cas de besoin, veuillez le signaler par un signe de la main au surveillant durant l'épreuve.
- Le fait de citer uniquement un article de loi ou d'ordonnance n'est pas une réponse suffisante (à moins que ceci vous soit expressément demandé).
- Les exercices peuvent être résolus dans un ordre à votre convenance. Le nombre maximum des points est indiqué pour chaque exercice. Des points sont aussi attribués pour des solutions partielles.
- Veuillez utiliser un stylo à bille ou à encre, un feutre «indélébile» ne devant pas s'effacer. La couleur rouge et le crayon à papier sont exclus.

Le collège d'experts**Date****Signatures**

Expert(e) 1

Expert(e) 2

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 1 : Situations de coordination (6 points)**Donnée**

Il y a des situations qui nécessitent une coordination intrasystémique, une coordination intersystémique ou une coordination extrasystémique.

Tâche

Parmi les situations citées ci-dessous, veuillez indiquer lesquelles concernent une coordination intrasystémique, une coordination intersystémique ou une coordination extrasystémique.

Indication

Veuillez utiliser le chiffre correspondant à chaque situation.

1 = intrasystémique, 2 = intersystémique, 3 = extrasystémique

Prétentions à des indemnités journalières selon la LAPG et LAA	
Rentes de survivants LAVS et rente d'invalidité LAI	
Recours de l'assureur LAMal contre le tiers responsable	
Prétentions aux allocations pour impotent de la LAM et LAI	
Prétentions à des prestations provisoires dans le cadre de la LPP et LAA	
Prétentions du contrat de travail et indemnités journalières selon la LACI	

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 2 : Coordination des rentes (6 points)

Donnée

Jean Petitpierre décède des suites d'un accident juste avant une promotion professionnelle et laisse derrière lui une veuve et un orphelin âgé de trois ans. Il aurait aujourd'hui un salaire annuel de CHF 100'000.00. L'assurance accident compétente établit un calcul de surindemnisation en tenant compte des prestations des autres assurances sociales. Le salaire assuré dans le cadre de la LAA se monte à CHF 80'000.00.

Tâche 2.1 (2 points)

Quelle est la limite de surindemnisation pour la prestation de survivants dans le cadre de la LAA ? Veuillez indiquer la base légale (article et loi).

Tâche 2.2 (1 point)

Dans son calcul de coordination, l'assureur LAA devra tenir compte de prestations venant d'une autre assurance sociale ? Laquelle ?

Tâche 2.3 (3 points)

La caisse de pension (LPP) de Jean Petitpierre verse-t-elle aussi des prestations ? Justifiez brièvement votre réponse en lien avec la surindemnisation.

Oui

Non

Justification :

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 3 : Compétence en matière d'indemnités journalières (4 points)

Donnée

Vreni Gruetter a droit à des indemnités journalières de l'assurance-chômage de CHF 200.00 par jour. En raison de la naissance de son enfant, elle doit interrompre ses recherches d'emploi.

Tâche 3.1 (1 point)

Quel assureur prend en charge les indemnités journalières durant les premières semaines après la naissance ?

Tâche 3.2 (1 point)

Base légale (article et loi) ?

Tâche 3.3 (2 points)

Vreni Gruetter doit-elle s'attendre à recevoir des indemnités journalières réduites durant cette période ? Justifiez brièvement votre réponse !

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 4 : Compétence des différentes assurances sociales (2 points)

Donnée

Susanne Merz a subi un accident lors de son service militaire.

Tâche

Quelle branche d'assurance sociale prend en charge les coûts suivants ?

Indication :

Dans la colonne de droite, indiquez l'assureur social qui prend en charge les coûts énumérés.

Chaise roulante	
Coût d'une formation dans le cadre d'une réadaptation	

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 5 : Allocations pour impotent (6 points)

Donnée

Cela fait trois ans qu'Heidi Berger reçoit une allocation pour impotent de la part de la SUVA, en raison d'une impotence considérée comme faible. Au printemps, elle est victime d'un AVC (maladie), des suites duquel elle est paralysée.

Tâche 5.1 (4 points)

Quel assureur est compétent pour verser les prestations d'assurances à Heidi Berger en cas d'impotence considérée comme moyenne ? Justifiez brièvement votre réponse et indiquez la base légale (article et loi).

Tâche 5.2 (2 points)

Par la suite, Heidi Berger perçoit des rentes de vieillesse AVS. A cause d'une démence, elle présente maintenant une impotence considérée comme grave. Quel(s) assureur(s) verse(nt) des prestations à Heidi Berger pour l'impotence grave ?

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 6 : Procédure (3 points)

Donnée

Dans le cadre de son activité professionnelle, Brigitte Junod bénéficie d'une couverture d'assurance collective d'indemnités journalières selon la LAMal. Elle a subi un accident il y a quatre semaines. L'assureur LAA a cessé de verser des indemnités journalières, car la présente incapacité de travail ne serait plus la conséquence de l'accident. Elle a fait opposition contre cette décision.

Tâche

Quel assureur social participe à la perte de salaire de Brigitte Junod et pour quelle raison ?

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 7 : Prestations de l'AVS (4 points)

Donnée

Corinne Meister perçoit une rente d'invalidité et des moyens auxiliaires financés par l'AI. A partir du mois prochain, elle percevra une rente de vieillesse AVS. Depuis le début de son invalidité, elle n'a versé que les cotisations minimales à l'AVS.

Tâche 7.1 (2 points)

La rente de vieillesse AVS peut-elle être calculée sur une base moins favorable que celle de la rente AI actuelle ? Justifiez brièvement votre réponse ou indiquez la base légale (article, alinéa et loi).

Tâche 7.2 (2 points)

Les moyens auxiliaires actuels dont dispose Corinne Meister ne figurent pas sur la liste des moyens auxiliaires de l'OMAV. Peut-elle compter sur le fait que ces moyens auxiliaires continueront à être financés ? Justifiez votre réponse.

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 8 : Employée en incapacité de travail (4 points)

Donnée

Anna Muri est employée chez Xenie depuis un peu plus de trois mois et tombe malade. Elle est actuellement en incapacité de travail depuis une semaine et le sera vraisemblablement encore plus longtemps.

Tâche 8.1 (2 points)

La perte de salaire n'est pas réglée dans le contrat de travail et il n'y a pas de convention collective de travail. Quelle est la durée minimale de l'obligation de l'employeur de verser le salaire ? Veuillez indiquer la base légale (article et loi).

Tâche 8.2 (2 points)

Durant cette période, l'employeur peut-il résilier le contrat de travail ? Justifiez votre réponse ou indiquez la base légale (article et loi).

Points obtenus:

Branche examinée 9 : Coordination

Numéro du (de la) candidat(e)

Tâche 9 : Cas de recours (5 points)

Donnée

Max Meyer subi un accident de travail. Conduisant son véhicule privé, il entre en collision avec le véhicule de Pierre Liechti. Max Meyer se voit imputer uniquement une faute légère. L'assureur LAA compétent verse à Max Meyer CHF 15'000.00 pour la perte de salaire. Cependant, la perte de salaire effective se monte à CHF 20'000.00. Le taux de responsabilité de Pierre Liechti se monte à 80%.

Tâche

Suite au recours, quel montant sera remboursé à l'assureur LAA de la part de l'assureur responsabilité civile de Pierre Liechti ? Veuillez effectuer le calcul correspondant.

Points obtenus: